

L'achat local, plus d'actualité que jamais

Nous avons déjà abordé l'enjeu de l'achat local, d'abord en 2019 pour expliquer en quoi l'achat local peut être avantageux pour les consommateurs, les producteurs et la planète. Ensuite en 2020, lors de la pandémie de COVID-19 alors que le but était d'encourager au maximum nos entreprises locales durement éprouvées par les perturbations découlant de la pandémie.

Les menaces actuelles de notre voisin américain pourraient avoir des conséquences financières importantes pour nos industries et entreprises et possiblement perturber les chaînes d'approvisionnement. En conséquence, réexaminons l'achat de produits auprès d'entreprises locales. Dans l'achat local, nous englobons les produits québécois ainsi que les produits canadiens.

Et ces achats visent les produits alimentaires et non alimentaires.

Pour les produits alimentaires, il est évidemment plus facile en été de se procurer des aliments locaux. Les marchés publics, les kiosques à la ferme, l'abonnement à des paniers d'aliments sont les meilleurs moyens et les épicerie et supermarchés mettent habituellement en valeur les produits du Québec.

Dans les épicerie, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Au Canada, la loi oblige les entreprises à indiquer le pays d'origine sur la plupart des produits alimentaires. Certains peuvent porter une étiquette comme « Produit du Canada » ou « Fabriqué au Canada »¹. Le Québec a également ses propres étiquettes « Aliments du Québec » et « Aliments préparés au Québec » pour aider à repérer les produits alimentaires québécois². D'ailleurs, les grandes chaînes d'épicerie (Loblaw, IGA et Métro) ont commencé à mettre de l'avant les produits d'ici dans leurs circulaires et dans certains de leurs magasins.

Pour ce qui est des produits non alimentaires, le Canada utilise les mêmes logos que pour l'alimentation. Au Québec, depuis 2022, l'organisme sans but lucratif « Les Produits du Québec »³, créé avec le soutien du gouvernement du Québec afin d'encourager l'économie d'ici, aide à repérer les biens non alimentaires québécois. Il y a trois logos : « Produits du Québec », « Fabriqué au Québec » et « Conçu au Québec ». Voir les références pour les définitions exactes de chacune de ces étiquettes.

Il vaut la peine de prendre le temps de regarder où est fabriqué l'article que l'on cherche. Un produit québécois ou canadien pourrait être un peu plus cher mais n'oublions pas qu'acheter des produits fabriqués ici fait vivre nos propres citoyens et que ces travailleurs peuvent être notre père, notre fille, notre ami... *Ce geste devrait devenir une habitude qui perdurera au-delà de la situation actuelle.*

Pour résumer, l'achat local a de nombreux avantages sociaux, économiques et environnementaux. Il permet d'encourager l'économie locale, de créer des emplois et pour ce qui des aliments, de préserver le patrimoine agricole du Québec et ainsi de contribuer à notre souveraineté alimentaire.



1. Fait au Québec, fabriqué au Canada, que disent les étiquettes ? La Presse, 1^{er} février 2025

2. Aliments du Québec, <https://www.alimentsduquebec.com/fr/notre-organisation/>

3. Les Produits du Québec, <https://lesproduitsduquebec.com/processus-de-verification>